

DUT GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE (GIM)

Nature

Formation diplômante

Lieu(x) de formation

Perpignan

Accessible en

- Formation initiale
- [Formation continue](#)
- [Formation en alternance](#)

RÉSUMÉ

Les objectifs prioritaires de la maintenance sont d'assurer la fiabilité, la disponibilité, la sûreté, et les meilleures performances au moindre coût des matériels de façon à éviter les défaillances et anticiper tout dysfonctionnement. L'enseignement dispensé est pluridisciplinaire et a été étendu depuis 2007 aux « énergies renouvelables » (éolien, photovoltaïque et solaire thermique) dans le cadre des 20% d'adaptation à l'environnement économique local. En effet, l'Université de Perpignan est l'un des partenaires privilégiés du Pôle de compétitivité DERBI (pour Développement des Énergies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie) en région Languedoc-Roussillon et vient d'ouvrir une école d'ingénieurs Polytec EnR.

La formation a lieu sur 2 ans (1800h).

Le calendrier des enseignements est précisé sur le planning annuel. Il tient compte d'une charge hebdomadaire d'environ 30 heures (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, contrôle des connaissances, conférences, visites,...).

Les étudiants de 2^{ème} année se verront confier des travaux sous forme de projet tutoré, autour des « énergies renouvelables » devant leur permettre d'acquérir méthodes de travail et autonomie. Chaque projet tutoré fait l'objet d'un rapport écrit et d'une prestation orale dont les modalités et la notation sont similaires à celles du stage (voir ci-dessous).

Le stage industriel de 2^{ème} année, d'une durée totale de 10 semaines dans la même entreprise ou collectivité, permet à l'étudiant de mettre en pratique ses connaissances.

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier.

Les contrôles des connaissances sont planifiés jusqu'à la fin de l'année en fonction de l'avancement des enseignements.

OBJECTIFS

Les savoirs et savoir-faire du technicien supérieur « Génie Industriel et Maintenance » lui permettent de :

- Appréhender le fonctionnement d'une installation (aspects techniques, organisationnels, financiers et humain).
- Maîtriser les technologies et les équipements qui la composent.
- Maîtriser les méthodes d'organisation et les outils de gestion pour améliorer la disponibilité des équipements.
- Appliquer et faire appliquer les normes en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement et participer au développement durable.
- Faire preuve de réactivité et d'autonomie.
- Disposer de réelles capacités d'écoute, de communication et notamment de compréhension en langue anglaise.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalité de contrôle des connaissances : contrôle continu

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- a) Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- b) La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus. La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants.

La poursuite d'études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.

Le redoublement est de droit dans les cas où :

- l'étudiant a obtenu la moyenne générale et lorsque celle-ci ne suffit pas pour remplir la condition posée au a de l'article 20 ci-dessus ;
- l'étudiant a rempli la condition posée au a de l'article 20 ci-dessus dans un des deux semestres utilisés dans le processus de compensation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre titulaire du baccalauréat

- Bac S : toutes options
- Bac STI : toutes options, Bac STL
- Bac pro section industrielle
- Autre Bac, DAEU, ... Se renseigner auprès du département visé.
- VAE, CIF, DIF, Formation Continue, ... Se renseigner auprès du département visé.

POURSUITES D'ÉTUDES

La poursuite d'études après un D.U.T. n'est pas automatique, elle est soumise à une sélection (étude du dossier, examen, entretien).

Différents cursus sont envisageables :

Licences professionnelles et universitaires (L3), IUP :

Localement au département GIM de l'IUT de Perpignan :

-Licence professionnelle : Maintenance Appliquée au Traitement des Pollutions.

-Licence professionnelle : Ingénierie et Maintenance des Installations

Ecoles d'ingénieurs

Admission dans certaines écoles d'ingénieurs principalement dans les domaines de la maintenance, la qualité, la sécurité, le management etc., après un concours spécial ou un entretien et/ou un examen du dossier.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce professionnel peut exercer ses activités dans les secteurs : énergies renouvelables, agroalimentaire, construction mécanique, aéronautique, automobile, construction électrique ou électronique, production d'énergie, transports, travaux publics et bâtiment...

- Il peut aussi travailler dans différents types de services : études et travaux neufs, maintenance, qualité, sécurité, services technico-commerciaux, services chargés des problèmes d'énergie et d'environnement, service après-vente d'un constructeur de machines...
- Maintenance : organisation et préparation des interventions, localisation et diagnostic de pannes sur systèmes complexes, assistance technique aux équipes d'exécution, contrôle des travaux réalisés, analyse des indicateurs de performance, optimisation des interventions, problèmes de pollution et d'environnement.
- Etudes et travaux neufs (25%) : analyse du fonctionnement d'une unité de production, amélioration des procédés mis en place, choix et installation de nouveaux équipements, ...
- Exploitation de services (20%) : services de production et distribution d'énergie, services chargés des problèmes de pollution et d'environnement...
- Qualité, sécurité : mise en place des procédures à respecter, réalisation de contrôles, identification des écarts et des dérives du processus de production,...
- Recherche et Développement
- Informatique et Télécommunication
- Technico-commercial

Environ 80% des diplômés trouvent un emploi en moins de 3 mois (Enquête nationale).

CONTACT ADMINISTRATIF

[François Vernay](#)

Chef de département

[Carole Atger](#)

Secrétaire

Mise à jour le 12 novembre 2019

DÉPARTEMENT

[Département de Génie Industriel et Maintenance](#)

CHE de la Passio Vella B.P. 79905
66962 PERPIGNAN

CANDIDATER

- [PARCOURSUP](#)
- [E-candidat](#)
- [Guide d'utilisation d'E-candidat](#)
- [Installer acrobat reader](#)

FORMATION CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT



**DUT
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT**